



Revue
jésuites

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

107 N° 6 1985

Vatican II. Pour «un nouvel âge de l'histoire
humaine»

Jean-Marie LUSTIGER ((Card.))

p. 801 - 813

<https://www.nrt.be/es/articulos/vatican-ii-pour-un-nouvel-age-de-l-histoire-humaine-857>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Vatican II

Pour « un nouvel âge de l'histoire humaine »

Vingt ans après la conclusion des travaux du Concile, le Synode extraordinaire de novembre 1985 peut aider l'Eglise à en percevoir les effets providentiels, pour une part inattendus, et dont lui-même témoigne.

Il ne sera pas question ici de bilan. Nous n'évoquerons ni les fruits de grâce ni les tentations ou les fautes auxquelles nous avons succombé — en raison inverse parfois des faveurs reçues. Nous ne tenterons pas ici de discerner ce qui, dans le passé récent, a été le résultat de l'œuvre conciliaire ou celui de prodigieuses mutations culturelles.

Pour l'avenir, nous saluons la chance et la grâce de Vatican II. Son actualité est d'aujourd'hui et de demain. Le don de l'Esprit accordé à l'Eglise, il y a vingt ans, n'a pas fini de montrer sa fécondité. Il nous accompagne et projette sur les situations une lumière qui dépasse sans doute la conscience claire de la plupart des Pères conciliaires. L'Esprit aidait alors l'Eglise à résoudre les questions posées par sa mission dans le monde. Il a éclairé pour elle les temps d'aujourd'hui et de demain, au moins autant que l'époque des années soixante. C'est l'an 2000 déjà que l'Esprit Saint prépara à Vatican II.

Aujourd'hui, comme à mi-route d'une reprise des quarante années du Désert, est-il possible de discerner les intentions de l'Esprit ? est-il possible de déchiffrer les signes qu'Il adresse à son Eglise en pèlerinage ?

L'homme privé de Dieu et de mémoire

Les Pères du Concile prévoyaient-ils en 1965 la crise du sens qui marque cette fin de siècle ? L'athéisme moderne (GS, 19-21) ne cesse de porter ses fruits de mort ; il engendre comme un nihilisme résigné et l'effondrement des valeurs : l'homme perd cœur et parfois raison s'il est « lui-même sa propre fin, le seul artisan et le démiurge de sa propre histoire » (GS 20,1). Demain plus

qu'aujourd'hui, aujourd'hui plus qu'hier, éclate la sagesse du Concile : il n'a pas accablé l'homme. Le Concile a eu l'honnêteté de ne pas lui cacher sa part de responsabilité dans la « genèse de l'athéisme » (GS, 19,3), mais il a bien senti l'effroyable détresse — aujourd'hui plus palpable — de l'homme privé de Dieu (GS, 21,7). Comme le bon Samaritain évoqué par Paul VI¹, l'Eglise prise de compassion a voulu « répandre lumière, vie et liberté » pour « rendre espoir à ceux qui n'osent plus croire à la grandeur de leur destin » (GS, 21,7).

Cela pouvait paraître naïf à l'heure de l'humanisme prométhéen et de la mise en accusation de l'Eglise, comme infidèle à la libération de l'homme. Dans les temps obscurs de la dévaluation des valeurs, de la mort des idéologies, la Parole de l'Evangile éclaire le point secret de l'athéisme : le goût, l'angoisse et le vouloir du néant. Cette violente et misérable vérité sera demain plus évidente encore. La présence de l'Eglise et de l'Evangile en ce monde doit manifester les traits de la compassion : « Dieu est avec nous pour nous délivrer des ténèbres » (*Dei Verbum*, 4). L'Evangile rend des oreilles neuves pour entendre d'un cœur nouveau le message du salut que le non-sens ambiant met hors-jeu plus encore qu'il ne le combat. La compassion prophétique de Vatican II répondait à l'avance au nihilisme de la résignation et à l'angoisse du suicide nucléaire ou biologique.

Dans les hommes sans Dieu, l'Eglise ne voit pas d'abord l'ennemi ; elle voit en eux des êtres guettés encore par une perte de mémoire historique et spirituelle, des êtres menacés de la ruine de leur identité symbolique. Avons-nous mesuré l'exigence de « révéler à l'homme », en même temps que le Mystère de Dieu, le « sens de son existence » humaine, c'est-à-dire sa « vérité essentielle » (GS, 41,1) ? C'est la consigne du dernier Concile.

Cette indication prémonitoire prend toute sa force en s'inscrivant dans le développement de nos cultures. La rationalité formelle ou la violence des utopies n'ont pas obscurci la pensée du Concile. Vatican II renvoie des chrétiens de ce temps à la réalité « historique et sociale » (GS, 53,3) des cultures. « La personne humaine n'accède vraiment et pleinement à l'humanité que par la culture, en cultivant les biens et les valeurs de la nature » (GS, 53,1).

1. PAUL VI, *Discours de clôture du deuxième Concile du Vatican*, lors de la session publique du 7 décembre 1965, dans *DC* 63 (1966) 63 ; *AAS* 58 (1966) 51-59.

Gaudium et spes parle d'un nouvel âge de l'histoire humaine (GS, 54,1) et se veut témoin « de la naissance d'un nouvel humanisme » (GS, 55). A la sombre lumière de la mort de Dieu et de la mort de l'homme, qui ne percevra aujourd'hui la pertinence de ce cri ? Il rappelle l'homme à sa vocation intégrale et à son identité naturelle et culturelle : au nom de la « Bonne Nouvelle du Christ », les hommes sont encouragés à prendre les chemins de leur humanité plénière. Ce n'est pas le lieu ici de rappeler les discernements culturels opérés par Vatican II parmi les valeurs de la modernité. Nous entendons aujourd'hui le cri du Concile en faveur de la culture à la lumière de sa compassion pour l'homme privé de Dieu et de son intégrité symbolique.

La réalité sociale et historique de l'homme est menacée. L'Eglise en appelle à la « pluralité des cultures » (GS, 53,3), aux « types de culture propres à chaque époque » (GS, 58,1), « à chaque peuple et à chaque âge » (GS, 58,4), invitant à « ne pas oublier les éléments minoritaires présents dans une nation » (GS, 59,5). L'impérialisme de la raison formelle menace le contenu symbolique de notre identité sociale et historique. *Gaudium et spes* le dit avec force : c'est dans le respect de l'« autonomie légitime de la culture » (GS, 59,3) et du culte rendu au Créateur (GS, 57,4) que l'homme accomplit dans le Christ sa vocation intégrale. L'athéisme qui récuse le culte rendu à Dieu menace la vitalité symbolique des cultures : il en réduit la diversité à la monotonie d'un formalisme.

La proclamation de l'Evangile de Dieu conforte les hommes en leur identité culturelle. Car la mémoire symbolique est disposition vive à l'accueil du Salut. Au milieu d'êtres humains en proie à l'athéisme, au nihilisme du sens et des valeurs, l'Eglise porte cet immense témoignage d'espérance et d'humanité.

Ce message a la force de l'Evangile. C'est pourquoi il s'inscrit dans la vie et les gestes de l'Eglise. « Pour l'accomplissement d'une si grande œuvre, le Christ est toujours là auprès de son Eglise, surtout dans les actions liturgiques » (SC, 7).

Liturgie chrétienne et cultures humaines

On a trop souvent considéré la réforme liturgique comme un aspect plutôt mineur du Concile. La question de la liturgie est au contraire centrale dans la mission de l'Eglise.

Les raisons doctrinales en sont évidentes. La Constitution *Sacro-sanctum Concilium* (5-13) les rappelle : l'Eglise continue l'Œuvre

salvifique dans l'action liturgique, « où s'exerce la fonction sacerdotale de Jésus-Christ » (SC, 7) et où se donne comme un « avant-goût de cette liturgie céleste qui se célèbre dans la sainte cité de Jérusalem » (SC, 8).

L'importance pastorale de la « restauration et du progrès » de la liturgie (SC, ch. 1) est majeure : elle touche la vie quotidienne du peuple chrétien. La rédaction de la Constitution conciliaire résumait les travaux et les recherches de dizaines d'années, notamment en Autriche et en Allemagne, en France et en Belgique. Le travail parut assez aisé ; le texte fut rapidement adopté. La mise en œuvre de la réforme liturgique ne dépendait pas du Concile mais du pape et de la curie, des évêques et des conférences d'évêques, des prêtres et des fidèles. Ce travail a été l'objet de contestations et d'espérances parfois sans mesure. Inutile d'épiloguer sur le sort de cette réforme liturgique qui fait suite dans l'histoire à tant d'autres : nous sommes dans un domaine où les inerties et les pressions sont difficilement maîtrisables.

Nous considérerons l'enseignement liturgique du Concile à la lumière de l'affirmation — déjà citée — d'un « nouvel âge de l'histoire humaine » (GS, 54,1). Celui-ci se caractérise par l'acquisition de nouveaux moyens de connaissances et de communications sociales. Nous jouissons d'une prodigieuse amplification des moyens de transmission du langage, et les moyens de stockage de la communication se multiplient de façon fantastique. C'est à ce point précis que la liturgie de l'Eglise joue un rôle symbolique décisif : elle doit contribuer — aujourd'hui et demain, comme jamais — à sauver dans le culte rendu à Dieu notre identité culturelle et symbolique.

Avec le développement des moyens de stockage de l'information surgit le danger d'une perte de mémoire et donc d'identité. Perte de mémoire des symboles archaïques : jusqu'ici ils enraccinaient l'humanité dans sa condition historique et corporelle. Les voici formalisés dans un langage d'autant plus efficace qu'il est plus pauvre, davantage disponible aux manipulations humaines — et à leur sauvagerie. Cette objectivation formelle rend l'information disponible, mais elle déracine nos mémoires et nos symboles. Sans cette mémoire symbolique, comment les hommes et les nations garderaient-ils la connaissance de leur identité, de leur origine et de leur destinée ?

Il ne convient pas de laisser se réduire à ce formalisme les symboles de notre identité corporelle et historique : les symboles par lesquels se nouent et se retrouvent les liens de notre existence ne peuvent être rejetés dans l'irrationnel et livrés ainsi à l'arbitraire pur et simple du désir. L'ancienne sagesse gardait la symbolique dans un ordre de raison et de moralité, traversé bien sûr de perversions ou de fascinations absurdes. Dans la crise présente, des progrès foudroyants entraînent des déséquilibres profonds qui peuvent déposséder l'humanité de sa mémoire et la rendre folle.

L'Eglise partage avec le judaïsme le rude privilège d'avoir opéré depuis des millénaires la transmutation des symbolismes élémentaires en symboles historiques. Sans renier les traces de nos enracinements cosmiques, elle a transmué les symbolismes en mémorial liturgique de l'Economie du Salut. L'exemple majeur en est connu. Le rite de la Pâque reprend en Israël les rituels cosmiques des premières moissons et des troupeaux. Les rites pastoraux d'offrande des prémices deviennent, sous forme de repas sacré, le mémorial historique des événements fondateurs de l'histoire : la sortie d'Egypte, l'épreuve du désert et le don de la Loi. La tradition chrétienne opère la reprise de ce rite et en fait un nouveau et dernier mémorial, celui de l'Eucharistie du Seigneur : le rite pascal est désormais célébré par Jésus qui se donne lui-même en nourriture et en boisson et associe les siens à sa propre offrande. Les symbolismes naturels de l'ordre cosmique sont ainsi doublement repris dans le sacrement chrétien, attestant l'unité de la Révélation et de l'Economie du Salut.

Ce mouvement de la mémoire chrétienne éclaire la plasticité de la symbolique liturgique dans la diversité des cultures ; elle ne se contente pas de recueillir les symboles cosmiques dans leur diversité culturelle ; grâce au récit biblique, la mémoire et la célébration chrétiennes font entrer dans une histoire commune la diversité des peuples rassemblés dans la même Eucharistie. Il n'y a aucune raison de privilégier les symbolismes cosmiques des Hébreux ou des Grecs ; on ne voit pas pourquoi des Gaulois ou des Germains, des Chinois ou des Africains devraient les adopter. Mais chaque nation est invitée à entrer dans l'Acte du Christ et dans sa symbolique historique. Il n'y a pas à substituer un rituel cosmique à un autre, mais à entrer rituellement dans une histoire à laquelle nous accédons par la foi ; celle-ci confère à l'histoire humaine la dignité personnelle et symbolique qu'une rationalité

exclusivement formelle menace de lui enlever. C'est par la liturgie que l'Eglise « cultive les qualités et les dons des divers peuples », les « développe » et en assure la « conservation » (SC, 37). C'est par la liturgie que l'Eglise épouse concrètement la diversité des cultures sans livrer l'homme à l'*imperium* d'une raison dominante ou à l'arbitraire d'une affectivité sans maîtrise. Les symboles naturels ne sont pas la mesure du mystère du Christ ; mais l'unité d'une seule histoire sainte en recueille, purifie et sauve la juste diversité.

La liturgie n'est pas affirmation de principe mais assumption historique, sous l'action de l'Esprit Saint, des rites et des langues dans le culte du Créateur et du Rédempteur. Comme lors de la mise par écrit des langues slaves par saint Cyrille et saint Méthode, la lecture chrétienne de la sainte Ecriture et la liturgie eucharistique ont sauvé tant de patrimoines linguistiques. Depuis un siècle, les langues africaines ont été mises par écrit grâce à l'Eglise ; ce travail comporte lacunes, erreurs, insuffisances ; mais les traductions de la Parole de Dieu et les célébrations de l'Eucharistie assurent aux nations le fruit concret du salut ; elles montrent dans une œuvre de culture la sacramentalité de l'Eglise. La célébration assume et assure la variété des cultures humaines, en les faisant miséricordieusement communiquer à l'unique histoire de notre Salut. Les diverses cultures s'expriment dans des langues particulières et des histoires repérables, racontées ; dans la liturgie, elles communient à l'Acte singulier du Christ et, par Lui, à l'universalité catholique de l'humanité et de sa mémoire. L'unique Christ, le Seigneur de tous, s'accorde à tous et entre dans la symbolique de chaque langue et de chaque culture, lui permettant ainsi de participer au sacrement de son Eucharistie.

L'œuvre liturgique de l'Eglise sauve les langues et les cultures particulières en les consacrant dans le Christ ; elle manifeste la puissance du Salut jusque dans les symboles corporels élémentaires, dans la sexualité et la procréation, la naissance et la mort. La liturgie est appelée à garder notre condition corporelle et sensorielle de l'impérialisme implicite au formalisme technique ; elle restitue la dignité et la force des langages symboliques de l'histoire en les donnant au Christ. La mission liturgique de l'Eglise préserve l'avenir de l'homme.

La mémoire et la diversité des cultures et des nations sont menacées par la monotonie de la volonté de puissance et de l'athéisme. Ce constat de fin de millénaire indique une tâche à peine commencée et confiée à la mission et à la liturgie de l'Eglise. L'œuvre de Vatican II n'était pas seulement la conclusion des travaux des XIX^e et XX^e siècles ; c'est une anticipation, une espérance pour le XXI^e siècle. Les chrétiens d'Occident auraient pu être tentés de ranger la liturgie parmi les restes — les superstitions — d'une société sacrale en voie de sécularisation ; en fait le Concile, anticipant sur les soubresauts de l'histoire occidentale, nous mettait en main les instruments de l'avenir. La tâche n'est pas d'abord celle des liturgistes, mais celle des peuples tout entiers qui doivent assumer leurs histoires et leurs symboles dans l'union au Christ rédempteur. La prière et la charité des saints attestent la sanctification des différents peuples. Les martyrs coréens et la vie de l'Eglise en Corée, par exemple, intègrent leur culture et tout ce qu'elle charrie à l'histoire universelle du Salut : celui-ci leur est rendu comme leur propre histoire et comme une dignité nouvelle.

Nous ne savons pas aujourd'hui le pouvoir que l'homme, par les sciences positives, acquerra sur l'homme. Ce pouvoir grandira ; il se déploiera pour le mal et pas seulement pour le bien. Nous ne pouvons surestimer la force de rédemption contenue dans la liturgie et ses sacrements : elle s'avère force de guérison pour l'humanité de l'homme, puisqu'elle en accueille les symboles fondateurs et les accorde à l'Alliance éternelle.

La compassion de l'Eglise, proclamée lors de Vatican II, s'exerce parmi les nations dans un immense geste d'accueil et de confirmation, de rassemblement et de dilatation. La liturgie est mise en œuvre de cette mission rédemptrice : toute l'humanité est appelée à communier à son unique Sauveur, et le don de l'Esprit se répand dans la diversité des langues et des nations. L'Eglise est sacrement de cette communion de l'humanité et sa constitution gage et figure de cette unité du genre humain.

La constitution de l'Eglise et le rassemblement des nations

La constitution hiérarchique de l'Eglise est exposée dans *Lumen gentium* ; elle est inscrite dans le peuple de Dieu ; elle y apparaît comme l'esquisse et la promesse de l'unité du genre humain.

Les termes canoniques de la constitution de l'Eglise sont connus : ils manifestent son caractère unique à cause de son origine

divine. Le collège des évêques, dont Pierre est le premier, assure dans la succession apostolique la communion de l'Eglise. Notre propos n'est pas de redire ici l'intimité mutuelle de la primauté du pape et de la collégialité des évêques, si bien que la « comparaison ne se fait pas entre le pape et les autres évêques mais entre le pape et le collège épiscopal, dans lequel il est lui-même compris »². D'une part le pape a sur l'Eglise le « pouvoir plénier, suprême et universel qu'il peut toujours exercer en pleine liberté » : il n'a donc pas juridiquement besoin du consentement des autres membres du collège pour exercer le pouvoir requis par sa charge en vue du bien commun de l'Eglise. D'autre part l'ordre des évêques (en qui se perpétue le corps apostolique) uni à son chef le Pontife romain, et jamais en dehors de ce chef, « possède et exerce le même pouvoir suprême et plénier sur l'Eglise universelle, pouvoir cependant qui ne peut être exercé qu'avec le consentement du Pontife romain » (LG, 22b).

Le collège — par l'unicité de son chef — exprime l'unité de l'Eglise et il en manifeste la communion par la pluralité de ses membres. Vatican II met en lumière cette unité catholique des Eglises particulières dans l'Eglise universelle³. Le primat du pape est au service des Eglises particulières et chaque évêque, en communion avec le pape, est solidairement responsable pour l'Eglise universelle⁴. Corrélativement, le pape est évêque de l'Eglise catholique, et le collège des évêques est responsable avec lui de la vie et de la communion de chacune des Eglises particulières.

Cette proclamation de la constitution de l'Eglise anticipe symboliquement le nouvel âge de l'histoire humaine déjà évoqué (GS,

2. G. PHILIPS, *L'Eglise et son mystère au deuxième concile du Vatican*, t. I, Paris, Desclée, 1967, p. 297 et 304.

3. H. de LUBAC, *Les églises particulières dans l'Eglise universelle*, coll. Intelligence de la foi, Paris, Aubier, 1971.

4. Le P. de LUBAC (*op. cit.*, p. 132) cite à ce sujet (en 1971) un discours de K. Wojtila, prononcé à Cracovie le 13 octobre 1969 : « Collegialitas videtur etiam magna confirmatio istius supremæ auctoritatis in Ecclesia, quæ soli B. Petri successor est propria. Si in collegialitate includitur coresponsabilitas omnium episcoporum pro Ecclesia universali, tunc magis extollitur illa unica responsabilitas, quæ ipsi soli est propria et in qua a nemine nec etiam a toto collegio substitui potest. Simul ad ipsum spectat collegialem actionem episcoporum in actum deducere, quaerendo in illa semper magis maturas expressiones communionis tam episcoporum quam Christifidelium. Ille enim est, cui Dominus dixit : *Pasce agnos meos*, etc. »

54,1). Jadis en effet le primat romain, au fur et à mesure des dislocations de l'antique *oikoumenê*, a été perçu comme un obstacle à la communion des Eglises. Les schismes épousaient le plus souvent les fractures de la culture entre Orient et Occident, après les ruptures orientales entre les Grecs et les autres, et avant les divisions européennes entre les peuples d'origine latine ou germanique. Il en fut un jour de même avec les peuples slaves. Deux millénaires de christianisme ont ainsi montré le poids des divisions culturelles. L'affirmation du primat de Pierre était bien tenue dans la plupart des Eglises, avec d'ailleurs un contenu plus ou moins fort, mais elle semblait, et elle fut, une raison supplémentaire de division. En fait, cette affirmation culturellement difficile demeurerait plus ou moins vive comme une anticipation, comme une espérance de l'unité qui surmonte ses dispersions.

Le modèle disponible d'unité entre nations était le modèle impérial. Seul le pouvoir de l'*imperium* transcendait la diversité des langues et des nations, et le heurt des empires paraît encore souvent comme le chemin obligé de l'unification du genre humain. Byzance, Charlemagne et le Saint Empire romain de la nation germanique ont repris ce titre impérial, revendiqué ensuite par le Tsar de toutes les Russies. C'était, semble-t-il, la seule forme possible d'unité entre les nations, et elle était d'ordre politique autant que religieux. En Occident les vieux peuples chrétiens, évangélisés au cours du premier millénaire, ont vécu leur histoire avec cette lourde hypothèque, et ils en ont payé le prix. Comment, dans ces conditions, ne pas être tenté d'interpréter la papauté en termes politiques de pouvoir supranational ?

Les deux Conciles œcuméniques modernes de Vatican I et de Vatican II ouvrent délibérément une problématique nouvelle et qui anticipe singulièrement sur l'avenir de l'humanité. Certes nous sommes toujours face à de grands empires mondiaux ; mais il est très clair désormais que l'Eglise ne coïncide pas avec ces empires et que l'unité qu'elle espère est d'un autre ordre que politique.

Aujourd'hui le primat de Pierre peut apparaître dans une lumière plus évidemment spirituelle, comme garantie de la communion qui affermit les particularités ecclésiales et culturelles. Le collège des évêques structure cette communion catholique non pas en dépit mais à travers la diversité des cultures. Le primat de Pierre garantit l'irréductibilité de l'Evangile à toute culture déterminée et donc la possibilité pour toute culture d'y accéder ; le

collège des évêques est solidairement responsable de cette assimilation de la plénitude de l'Évangile par les diverses nations. La communion visée n'appartient donc pas à l'ordre du politique ni à celui de la rationalité humaine. Elle relève de l'ordre sacramentel de la charité et de la rédemption de l'homme, ainsi que de sa condition corporelle et historique.

La communion des Eglises particulières dans l'Eglise universelle exprime ainsi l'ampleur de la mission apostolique et l'originalité de l'œuvre rédemptrice. Les cultures et les héritages de l'histoire ne sont pas en leur diversité des obstacles à la communion ; ils ne sont pas non plus livrés sans reste au formalisme monotone de la raison technicienne ; ils deviennent, dans le baptême et la foi, les signes et les instruments de la charité divine. La double affirmation de la primauté romaine et de la collégialité épiscopale articule cette communion de la charité ; elle exprime en termes de constitution et de fonctionnement internes de l'Eglise la mission d'accueillir chaque homme en sa condition historique particulière pour lui donner d'y trouver accès à la communion plénière dans le Christ.

La constitution de l'Eglise, affirmée en son originalité, devient symbolique de la forme d'unité espérée par l'humanité : cette unité appartient tout ensemble à l'ordre de la personne et de la communion. C'est ce que le pape annonce par la parole et par le geste. S'il dit aux Africains que le Christ devient africain dans ses membres, il ne dit pas que Jésus-Christ fut africain : nulle part il ne laisse réduire la personne du Christ à une figure projective des désirs ou des peurs humaines. Mais le Christ est devenu africain dans la diversité magnifique de ses membres : par la foi, les Africains, dans leur histoire si particulièrement éprouvée, accèdent à la communion de l'unique Corps du Christ, et le Christ devient ceux qu'Il sauve. Quand la mission de baptiser toutes les nations est confiée par le Christ à ses Apôtres, quand le rassemblement de toutes les races, tribus, langues et nations est attesté, l'histoire et ses diversités symboliques sont assumées dans l'espérance du dernier Jour. Cette espérance eschatologique confiée à l'Eglise donne droit à l'histoire au lieu de la nier. Les tentatives impériales nient l'histoire en prétendant réduire le monde à une unité politique immédiate, donc finalement tyrannique. En se structurant dans la charité autour du primat romain et du collège épiscopal, la constitution de l'Eglise déploie la mission apostolique et articule l'espérance ultime de l'humanité. L'Eglise permet ainsi à la

diversité des cultures et des Eglises d'être rassemblées dans l'unique Corps du Christ.

C'est pour tous les hommes une immense espérance. Il n'y a plus de terre inconnue, de peuple inconnu. Tous les peuples ont revendiqué, depuis la dernière guerre mondiale, une égale dignité politique malgré les disparités économiques. Tous les peuples demandent une égale reconnaissance les uns des autres. L'Eglise anticipe cette reconnaissance qui fait communion. Les langues, les nations, les cultures peuvent y être traitées à égalité, car toutes sont égales dans le Dessein de Dieu. Que la pauvre Eglise d'une petite nation ait en ses évêques collégialement part à la même responsabilité que les représentants des grands pays, que les critères de communion dans l'Eglise ne se trouvent pas dans le poids spécifique humain des divers peuples, mais dans l'exercice de la fraternité, voilà qui signifie la charité de l'Eglise et la profondeur spirituelle de sa constitution.

La tentation est sans cesse permanente et jamais illusoire qu'une nation, une culture, une aire linguistique veuillent s'approprier l'Evangile au point de faire de leur existence la norme de toute vie chrétienne. Pour assurer une égale communion, la solidarité de toutes les Eglises et la coresponsabilité du collège des évêques sur toute l'Eglise, il ne faut rien de moins que le primat de Pierre. Celui-ci est le garant instauré par le Christ de la cohérence du collège apostolique et de la communion catholique.

Telle est la figure de l'espérance annoncée à l'humanité de demain par Vatican II. Les hommes sont promis à la communion. Cette communion catholique ne détruira pas, elle consacrera et dilatera la pluralité des richesses humaines. Aujourd'hui déjà, en dépit des tentations, l'Eglise a mis en œuvre un principe de respect de la diversité symbolique des cultures ; elle le pratique à l'encontre des tendances homicides des monopoles économiques ou culturels, malgré le primat des grands systèmes idéologiques ou technologiques qui écrasent la diversité des cultures et des symboliques. L'Eglise traduit l'Ecriture et célèbre l'Eucharistie dans toutes les langues, implante des hiérarchies autochtones, est prête à reconnaître la souveraineté de tous les peuples, en vertu même de la destinée commune d'une humanité fraternelle.

Cette espérance de communion se retrouve dans les visites pastorales rendues par le pape aux diverses Eglises. Le pape se déplace

sans aucune autorité politique ; il tient un langage fondamentalement commun, tout en s'efforçant de respecter la diversité des langues et des cultures ; il prend comme interprètes et interlocuteurs ses frères dans l'épiscopat. Ici encore le primat du pape est symbole d'unité et le collège épiscopal symbole de communion. A travers le collège apostolique du pape et des évêques, les chrétiens, et avec eux tous les hommes, peuvent reconnaître dans les particularités de leur histoire une communion dans l'espérance. Car nous portons l'espérance de tous ; les hommes n'y ont fondamentalement pas encore renoncé ; ils y aspirent malgré leurs contradictions. Par le sacrement de l'Eglise, par le ministère apostolique du pape et des évêques, se trouve attestée la vocation intégrale de tous les hommes à devenir « le Peuple de Dieu, le Corps du Seigneur et le Temple de l'Esprit Saint » (LG, 17).

La prière et le travail œcuméniques avec les autres Eglises et communautés ecclésiales, le dialogue avec le judaïsme et les autres religions non chrétiennes sont des chemins privilégiés, voire obligés, de ce pèlerinage vers l'unité et la communion⁵. *Lumen gentium* (5) dit les moments de cette démarche et nous en indique le terme : « parfaire l'édification du Corps par le sacrifice eucharistique » pour la gloire du Créateur et Père de tous (LG, 17).

*

* *

L'Eglise est sacrement de la communion des hommes avec Dieu et entre eux. Cette espérance est ruinée par l'athéisme. Le mal d'indifférence qui nous travaille détruit sens et valeurs ; il relativise les particularités en les rapportant à l'absurde et il déconstruit alliances et symboles.

Dans cette crise spirituelle, l'Eglise, selon les pressentiments de Vatican II, honore sa mission évangélisatrice en rappelant aussi aux hommes le respect de leur humanité. Dans la louange de Dieu

5. « Je tiens à redire que c'est avec une décision irrévocable que l'Eglise catholique est engagée dans le mouvement œcuménique et qu'elle veut y contribuer de toutes ses possibilités. C'est pour moi, évêque de Rome, une des priorités pastorales. C'est une obligation qui m'incombe tout particulièrement en vertu même de ma responsabilité pastorale propre. Ce mouvement est suscité par l'Esprit Saint, et je me sens profondément responsable en face de lui. » JEAN-PAUL II, *Discours du 29 juin 1985 aux cardinaux et à la curie*, dans DC 82 (1985) 773.

et dans la liturgie, le peuple chrétien partout et toujours recueille, pour les offrir, les symboles obscurs de ses origines et de sa destinée. La communion de l'Eglise est gage de celle de l'humanité rassemblée ; elle se trouve figurée et fondée dans le collège des évêques dont Pierre est le premier. Primauté et collégialité sont des réalités juridiques ; ce sont surtout des gages puissants et fraternels de l'unité que l'Eglise annonce et promet à l'humanité.

F 75384 Paris Cedex 08
8, rue de la Ville-l'Evêque

Jean-Marie Cardinal LUSTIGER
Archevêque de Paris

Sommaire. — Le Synode extraordinaire est un fruit du dernier Concile : l'actualité de Vatican II est d'aujourd'hui et de demain. La proclamation de l'Evangile aux hommes privés de Dieu et de mémoire les conforte en leur identité et en leur espérance menacées. La liturgie de l'Eglise du Christ sauve, dans le culte rendu à Dieu, l'identité culturelle des diverses nations. La constitution de l'Eglise se structure, dans le Christ, autour du Pontife romain et du collège des évêques ; cette constitution est figure et gage de l'unité et de la communion dont l'espérance habite le Peuple de Dieu.